Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 59 (1930)

Heft: 14

Rubrik: À propos de vocabulaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Instruction civique

Chaque année, chap. 4 et 5. L'Etat, p. 459 à 469. En plus : 1re année : La famille, La patrie, La société, p. 448 à 452. 2me année : Le citoyen, ses devoirs et ses droits, p. 452 à 459. 3me année : La Société des nations et revue d'ensemble.

DESSIN

Chaque année, le maître suit un programme précis selon les directions du manuel et les exigences de la profession.

CHANT

Chaque année, trois chants au choix.

GYMNASTIQUE

Chaque année, le programme établi en vue des examens fédéraux des aptitudes physiques, p. 515 et 516.

Approuvé par la Direction de l'Instruction publique.

Fribourg, le 30 octobre 1930.

Le Conseiller d'Etat, Directeur, E. Perrier.

A PROPOS DE VOCABULAIRE

Dans une récente conférence régionale, M. l'Inspecteur faisait remarquer que nous donnions, dans nos classes, de nombreuses leçons de vocabulaire, mais que, trop souvent, ces mots, étudiés, puis relevés dans un cahier spécial, n'étaient pas employés par les élèves.

Cette observation est certainement très juste. Nos leçons de vocabulaire sont plus théoriques que pratiques. Cette lacune provient du fait que la préparation d'un exercice de vocabulaire profitable demande un temps assez long, dont les maîtres ne disposent pas toujours.

Je crois donc rendre service à mes collègues en leur présentant un genre d'exercice que ma pauvre petite expérience pédagogique me permet de reconnaître comme très utile et qui consiste à faire entrer dans des phrases, d'abord composées par le maître, puis par les élèves, les mots étudiés dans un chapitre de lecture.

Voici d'ailleurs un exemple de la méthode que je préconise. Le chapitre étudié est : « La forêt en automne », page 87, des *Pages choisies*.

Les mots à employer sont : Assoupi, austère, brumeux, brusquement, discret, exhalé, la frondaison, la futaie, l'illusion, l'intermittence, mélancolique, la quiétude, s'amenuiser, subtil, le taillis.

Exercice. — Par une brumeuse matinée d'automne, je partis pour le Lac Noir. Lorsque j'arrivai près de la Valsainte, le brouillard disparut brusquement. Puis, il envahit de nouveau la contrée de sorte que le soleil ne luisait que par intermittence. Tout en cheminant, j'entendais la chanson discrète des oiseaux; je voyais des vaches assoupies qui ruminaient paisiblement; je traversais des futaies dans lesquelles je respirais à pleins poumons un air embaumé d'un subtil parfum de résine exhalé par les sapins séculaires; je passais à travers des taillis garnis de mûriers; je longeais une petite forêt de hêtres dont les frondaisons commençaient à jaunir. Bientôt, je vis à mes pieds le ravissant Lac Noir, aux eaux mélancoliques. Le soir, en rentrant, je m'arrêtai au couvent de la Valsainte, où des moines pieux suivent la règle austère des Chartreux et passent leur vie dans la quiétude et la paix, loin des illusions du monde. J'arrivai à la maison alors que le jour s'amenuisait insensiblement.

L. D.

M. LARS ESKELAND

Un de nos plus aimables abonnés — appelons-le Oscar pour ne pas le trahir — a trouvé trop brève la notice que nous avons consacrée à M. Lars Eskeland dans notre dernier numéro. Je dois vous confier que le dit Oscar a fait à M. Eskeland les honneurs de la Chartreuse de la Valsainte, et de la Gruyère en général, dont il lui a fait goûter le fromage. Son lac de Montsalvens n'est-il pas un fjord? Et si ses montagnes étaient rabotées de leurs pics rocheux, elles seraient norvégiennes. Quel ne fut pas le ravissement d'Oscar lorsque son hôte de marque s'écria en voyant les maisons de bois de Cerniat : « Mais elles sont pareilles aux nôtres ! » Il fut, par contre, humilié quand, ayant à devancer un troupeau de génisses, M. Eskeland remarqua : « Vos vaches ne sont pas plus grosses que les nôtres ! » — « Mais, Monsieur, ce ne sont pas des vaches ; ce sont des génisses. Les vraies vaches sont deux fois plus grosses ! »...

Après quoi il demeure acquis que la Gruyère et la Norvège sont deux contrées sœurs... Oscar a solennellement promis un voyage en Norvège au cours de prochaines vacances.

Il m'est possible de contenter mon ami en reproduisant une notice, avec permission, d'un compatriote de M. Eskeland, M. Per Skansen, tirée des Cahiers des Amitiés françaises, du 15 octobre.

« Là où il passe il laisse une traînée de lumière », disait naguère un publiciste en parlant de Lars Eskeland et de son œuvre d'éducateur.

Lars Eskeland, issu d'une importante famille terrienne qui a donné à la Norvège des hommes politiques et des littérateurs de haute envergure, fut destiné à la carrière de l'enseignement. Aussitôt passé son brevet d'instituteur, il devint lui-même professeur de séminaire (nom donné en Norvège aux écoles normales d'instituteurs) et de hautes écoles populaires. Ce dernier genre d'école venait de faire son entrée dans le pays. Il avait pour créateur le Danois Nicolaï Frederik Severin Grundtvig (1783-1872). Ce grand skald comprit l'utilité de relever le Danemark de la décadence morale et sociale qu'avaient amenée les guerres de l'Empire. « La condition essentielle de la prospérité d'une nation est l'instruction